

**Zeitschrift:** Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch  
**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband  
**Band:** 116 (2018)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** En bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Renvois forcés: épargner les femmes enceintes?

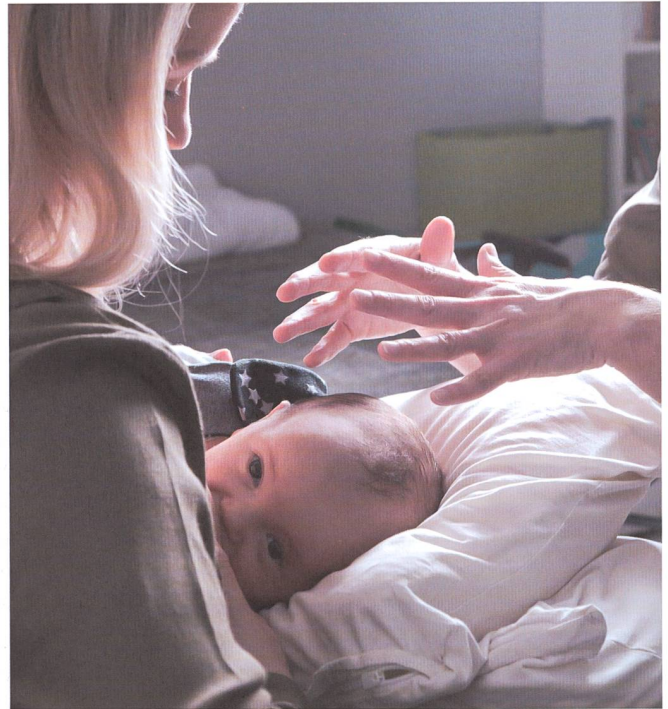
Les policiers gèrent généralement de manière professionnelle les rapatriements sous contrainte d'étrangers par avion. La Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) salue des progrès, mais ne veut plus de renvois de femmes en fin de grossesse. Le bilan publié début juillet porte sur les renvois forcés entre avril 2017 et mars 2018. Durant cette période, la commission a accompagné 78 transferts à l'aéroport et 57 rapatriements sous contrainte par voie aérienne. Au total, 317 personnes dont 28 familles ont été ainsi renvoyées.

Les escortes policières ont dans l'ensemble agi avec respect envers elles. Elles ont régulièrement dialogué avec les personnes pour réduire leur stress ou désamorcer des situations tendues. Les policiers disposaient de connaissances linguistiques suffisantes dans la majorité des cas.

Les moyens de contrainte durant le transfert doivent être limités au strict nécessaire, rappelle la commission. Or 65% des étrangers concernés ont été entravés durant le transfert. Dans le canton de Zurich, deux femmes enceintes de respectivement sept et huit mois ont été concernées, alors qu'elles n'opposaient aucune résistance physique.

Entraver des parents coopérants est inacceptable pour la commission. La CNPT invite les autorités à renoncer à tout renvoi sous contrainte de femmes enceintes au-delà de la 28<sup>e</sup> semaine de grossesse et jusqu'à huit semaines après l'accouchement. La mesure expose à une situation de stress aiguë qui peut notamment déclencher des contractions prématurées, justifie-t-elle.

🔍 Source: news ATS reprise par le Matin du 12 juillet



Antje Kroll-Witzer

## Le Conseil fédéral veut réduire les ressour- ces allouées aux soins à domicile

Dans le cadre de l'évaluation du financement des soins en vigueur depuis 2011 et de la neutralité des coûts y relative, le Conseil fédéral a proposé début juillet de réduire de 3,6% la contribution des assureurs aux soins ambulatoires à domicile. Cette proposition est vivement critiquée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), alors que les soins à domicile sont déjà sous-financés. Or, les prestations doivent être mieux financées si l'on veut assurer une bonne qualité des soins dans le domaine ambulatoire. La réduction proposée par le Conseil fédéral ne fera qu'augmenter la pression déjà exercée sur les collaborateurs travaillant dans les soins à domicile ainsi que sur les infirmières et infirmiers indépendants. «Le Conseil fédéral a reconnu que des mesures étaient nécessaires, mais il prend des décisions totalement contre-productives», explique la présidente de l'ASI Helena Zaugg. En outre, elle souligne que le Conseil fédéral n'est pas clair lorsqu'il parle dans son communiqué de presse de «compétences étendues pour le personnel soignant en termes d'identification et de détermination des besoins en soins des patients». L'ASI n'a d'ailleurs pas été impliquée dans les discussions. La balle est maintenant du côté du Parlement.

Source: communiqué de presse de l'ASI du 4 juillet, [www.sbk.ch](http://www.sbk.ch)





### «Dispute»: réinventer le système de santé

L'Académie suisse des sciences et l'Académie suisse des sciences humaines organisent une «Dispute» dans le cadre du salon Planète Santé live, le vendredi 5 octobre 2018, de 13h30 à 16h30 sur le site de Palexpo à Genève. Cet événement réunissant le grand public présent au salon, des scientifiques, des porteurs de projets et des experts doit permettre de penser l'avenir du système de santé et d'explorer des modèles et des pratiques envisageables pour la Suisse. Les deux Académies ont lancé à cette occasion un appel à posters sur le thème «Comment soigner, financer le système de santé, vivre avec la maladie et aborder la fin de vie, différemment?» Le but est de faire connaître, à travers ce support, des projets innovants qui s'inscrivent dans la recherche de solutions pratiques, nationales et internationales, aux problèmes du système de la santé. Il est également d'encourager le dialogue avec les visiteurs du salon.

Plus d'informations sur [www.samw.ch](http://www.samw.ch)



### Conseils de nutrition en ligne

Les parents, le personnel soignant et toutes personnes intéressées peuvent désormais consulter des conseils nutritionnels pour les nourrissons et les jeunes enfants en ligne sur le site [www.bonappetitespetits.ch](http://www.bonappetitespetits.ch). Le site web complète la brochure et le dépliant «Nutrition des nourrissons et des tout-petits». En raison de la forte demande, le dépliant est désormais disponible en langue Tigrin. En collaboration avec la Société suisse de nutrition et la Société suisse de pédiatrie, l'Office fédéral de la sécurité sanitaire des aliments et des affaires vétérinaires a également révisé les graphiques et le contenu du tableau «Introduction d'aliments pour bébés». Le nouveau graphique peut également être trouvé sur le site Web.

Plus d'informations sur [www.bonappetitespetits.ch](http://www.bonappetitespetits.ch)



### LactaPedia: un nouveau glossaire pour la lactation

Au cours de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2018, la Fondation Family Larsson-Rosenquist (FLRF) et la University of Western Australia (UWA) ont lancé la première version de LactaPedia – Un glossaire de la lactation pour la science et la médecine ([www.LactaPedia.com](http://www.LactaPedia.com)) qui vise à assurer une terminologie cohérente dans le domaine de l'allaitement afin d'améliorer globalement la communication future au sein de la science et de la médecine. LactaPedia a été développé à l'UWA par la chercheuse Melinda Boss et le professeur Peter Hartmann. Le glossaire vise à éliminer les incohérences dans la terminologie – qui entraînent des incohérences dans la compréhension – de l'allaitement. LactaPedia est destiné aux scientifiques et aux professionnels de la santé mais sera également ouvert au public. Le glossaire en ligne fera également partie du livre *Breastfeeding and Breast Milk – from Biochemistry to Impact*, édité par la Fondation Larsson-Rosenquist, qui sera publié fin septembre.

Plus d'informations sur [www.lactapedia.com](http://www.lactapedia.com)



Shutterstock 1141847045, UllaChudno

## Risque de malformation cardiaque foetal associé à l'hyperglycémie

*Un mauvais contrôle glycémique trois mois avant ou au début de la grossesse est associé à une augmentation du risque de malformation cardiaque et ce, dès une hémoglobine glyquée (HbA1c) inférieure à 6,5% pourtant conforme aux recommandations. C'est ce que montre une étude de cohorte suédoise ayant inclus près de 2500 enfants vivants nés de mères diabétiques de type 1. Ces travaux sont parus dans le British medical journal. Plus le contrôle glycémique est mauvais, plus le risque de malformation est important. Les auteurs n'ont en revanche pas retrouvé d'autre type de malformation associée aux anomalies glycémiques. L'étude était destinée à étudier l'association entre diabète de type 1 et risque de malformation fœtale cardiaque ou non cardiaque selon le taux d'HbA1c mesuré dans le trimestre précédant la conception ou le premier trimestre de grossesse.*

Source: [www.mediscoop.net](http://www.mediscoop.net), actualité du 11 juillet

Référence de l'étude: Ludvigsson J.F. et al. (2018), Periconception glycaemic control in women with type 1 diabetes and risk of major birth defects: population based cohort study in Sweden, *BMJ* 2018;362:k2638